

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 13 avril 2012
(convocation du 2 avril 2012)

Aujourd'hui Vendredi Treize Avril Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARCH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10h
Mme. FAYET Véronique à Mme. SAINT-ORICE Nicole à partir de 10h30
Mme. ISTE Michèle à M. GUICHARD Max
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à partir de 11h
Mme. BREZILLON Anne à Mme. CHAVIGNER Michèle
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. GELLE Thierry
M. DELAUX Stéphan à M. GAÜZERE Jean-Marc
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard
Mme. DESSERTINE Laurence à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10h45
Mme. DIEZ Martine à M. RESPAUD Jacques
M. EGRON Jean-François à Mme. LACUEY Conchita
Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques
Mme. FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean

M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime
M. JOANDET Franck à M. CHAUSSET Gérard
M. LOTHAIER Pierre à M. SIBE Maxime
M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien
M. MILLET Thierry à M. QUERON Robert
M. MOGA Alain à M. GARNIER Jean-Paul jusqu'à 10h55
Mme. PARCELIER Muriel à M. FAVROUL Jean-Pierre
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. QUANCARD Denis à M. BOBET Patrick
M. RAYNAL Franck à M. SOLARI Joël
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 10h45
Mme. WALRYCK Anne à M. DUPOUY Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés Publics - Reconstitution, mise à jour et suivi comptable des inventaires du service de l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales sur la base de l'inventaire technique - Appel d'offres ouvert - Attribution du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage - Décisions - Autorisations de signature -

Monsieur TURON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Lors de sa séance du 25 novembre 2011, le Conseil de Communauté a autorisé Monsieur le Président à lancer un marché relatif à la reconstitution des inventaires physiques et comptables du patrimoine communautaire des eaux usées et des eaux pluviales par une mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert.

L'inventaire physique et comptable du patrimoine communautaire est tenu par le fermier. Le patrimoine mis en affermage par la Communauté urbaine de Bordeaux à l'origine du contrat de délégation de service public d'assainissement en 1993 a évolué au fil des ans au gré notamment du fait des renouvellements opérés par le fermier, des biens mis à disposition par la Communauté urbaine de Bordeaux, de l'intégration des réseaux privés d'assainissement, des déclassements.

Le marché a pour objet la reconstitution des inventaires comptables à partir de l'inventaire technique existant, tels qu'ils devraient figurer à l'actif du budget annexe assainissement et du budget principal pour les biens relatifs à la gestion des eaux pluviales et usées urbaines.

Il incombe également au prestataire retenu de déterminer les règles comptables et fiscales applicables à la valorisation du patrimoine et de proposer une méthode de réconciliation de ces inventaires physiques et comptables en mesurant les incidences sur les comptes de la Communauté urbaine.

L'objectif est de disposer d'un inventaire fiabilisé avant le début du contrat d'affermage du service public d'assainissement des eaux usées et de gestion des eaux pluviales urbaines de la Communauté urbaine de Bordeaux prévu au 1^{er} janvier 2013 et si possible lors de la période de tuilage entre l'ancien et le nouvel exploitant qui doit précéder de trois mois le début du contrat.

La publicité est parue sur la plate forme électronique de la Communauté urbaine de Bordeaux le 20 janvier 2011 pour une réception des plis le 31 janvier 2012.

Cinq candidatures ont été examinées et déclarées recevables lors de la CAO du 29 février dernier : celles des sociétés BST Consultant, Grant Thornton, KPMG, Finances Consult en co-traitance avec Poÿry SAS et Ernst & Young.

Il est proposé à la Commission d'Appel d'Offres du 28 mars 2012, le choix d'une entreprise dont le montant de l'offre est supérieur à l'estimation figurant dans la délibération du Conseil communautaire du 25 novembre 2011.

Cette offre est supérieure de 35 900 € HT soit 42 936,40 € T.T.C à l'estimation initiale prévue à hauteur de 200 000 € H.T, soit 239 200 € T.T.C.

Son financement, est assuré pour 50% par le Budget Annexe Assainissement, sur les crédits inscrits au Chapitre 011 – Article 6226 – TE00 – TE00000070 , et pour 50% par le Budget Principal sur les crédits inscrits au Chapitre 011- Fonction 8111 – Article 6226 – TE00 – TE00000075.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des Marchés Publics, et notamment ses articles 33 et 57 à 59,

VU l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 28 mars 2012,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT

- La décision de la Commission d'Appel d'Offres du 28 mars 2012 et qu'il importe de disposer d'un inventaire physique et comptable fiabilisé dans les meilleurs délais,

DECIDE

Article 1 : Le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président à signer le marché avec Finance Consult Poÿry pour un montant de 235 900 € H.T soit 282 136,40 € T.T.C.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 : La dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet, exercices 2011 et suivants, d'une part au Budget Annexe Assainissement, sur les crédits inscrits au Chapitre 011 – Article 6226 – TE00 – TE00000070, et d'autre part au Budget Principal sur les crédits inscrits au Chapitre 011- Fonction 8111 – Article 6226 – TE00 – TE00000075.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 avril 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. JEAN-PIERRE TURON